RÉPONSE

D'UN

FRANÇAIS EMIGRÉ

A LA LETTRE

D'UN DE SES COMPATRIOTES.

SUR

La politique de l'Empereur relativement aux affaires de la France.



A PARIS,
Chez LAURENT, Libr., rue de la Harpe, nº. 18.

1792.



AVERTISSEMENT.

Cet écrit étoit déjà sous presse, lorsqu'on a reçu la nouvelle de la mort de l'Empereur. Comme les réflexions qu'il contient ne cessent pas d'être vraies, et qu'elles peuvent, malgré ce triste évênement, être encore également utiles, on n'a pas cru devoir en discontinuer l'impression. Tout ce qui peut jetter quelques lumières sur le chemin de la gloire, est fait pour intéresser le jeune Souverain qui va en parcourir la carrière.



RÉPONSE
D'UN
FRANÇAIS EMIGRÉ
A LA LETTRE
D'UN DE SES COMPATRIOTES.

Sur la politique de l'Empereur relativement aux affaires de la France.

Je conviens, Monsieur, que la politique de l'Empereur, relativement aux affaires de la France, n'est pas facile à expliquer : mais je n'adopte pas la solution que vous donnez aux problêmes qu'elle présente, ni le procédé que vous avez suivi pour les résoudre. Vous suspectez les vues de Sa Majesté Impériale, parce qu'elle les tient secretes : moi, je n'exige pas, pour rendre justice à la droiture de ses intentions, qu'elle mette le public dans sa confidence. Vous la jugez indiscretement sur des apparences trom-

peuses : je cherche, au contraire, à connoître ce qu'elle fera, en examinant ce qu'elle doit faire.

Voyez, Monsieur, laquelle de votre méthode ou de la mienne nous a conduits jusqu'à présent, à un résultat plus exact. Parce que l'Empereur sembloit, il y a quelques mois, oublier les intérêts de la France, vous affirmiez, sans hésiter, qu'il les abandonnoit. Je combattois alors votre opinion et ses motifs. Je disois que l'Empereur suivroit sans doute la loi qui lui étoit imposée par l'honneur et par l'intérêt de sa propre sûreté. Je disois : non, il ne renoncera pas à la gloire d'être le vengeur des Rois. Il ne se fera pas un jeu des engagemens qu'il a contractés à Pilnitz. Il ne s'endormira pas sur le trône, en attendant que son tour soit venu d'en être précipité. Il ne croira pas que Louis XVI soit sorti d'esclavage, lorsque tant de signes certains et évidens attestent la continuation de sa captivité. Il ne se détachera pas des Puissances dont il a provoqué lui-même la confédération ; il n'approuvera pas la violation scandaleuse des traités dont il est le principal garant ; il n'abandonnera pas les Princes de l'Empire, qu'il doit protéger, aux rapines exercées contr'eux ; il ne laissera pas impunis les outrages dont la Reine, sa sœur, est sans cesse abreuvée ; il n'endurera pas les inso-

lentes bravades des représentans de la populace Française, les insultes que leurs fougueux orateurs vomissent contre lui du haut de leur tribune, les impérieuses conditions qu'ils lui dictent avec audace.

Vous savez aujourd'hui que j'avois raison. Vous savez que l'Empereur est résolu à déployer toutes ses forces contre des rebelles, ennemis du ciel et de la terre. Bientôt ses troupes, précédées de celles du Midi, suivies de celles du Nord, accompagnées de celles de la Prusse et du Corps Germanique, marcheront rapidement vers nos frontières: et la foudre, prête à partir du sein de cette vaste coalition formée par l'intérêt de tous les Empires, va écraser le monstre dont les fureurs ont ravagé la France, et dont les rugissemens épouvantent l'Europe.

Cependant, Monsieur, vous n'êtes pas corrigé de vos jugemens téméraires, et votre première erreur ne vous a pas mis en garde contre des erreurs nouvelles.

« L'Empereur, dites-vous, a voulu que les Français émigrés ne conservassent aucunes forces militaires, aucune apparence de rassemblemens, ni dans ses propres Etats; ni même dans les électorats de Trèves et de Mayence; et de cette mesure dont l'extrême rigueur vous blesse, mais dont les motifs vous sont inconnus, vous concluez précipitamment qu'il veut réduire les frères

du Roi à l'impossibilité d'agir ; qu'il veut que ces Princes magnanimes, et le vaillant Condé, et l'élite de la noblesse Française soient exclus de cette sainte ligue qui doit rétablir dans notre Patrie désolée les droits du trône et ceux de l'autel, l'ordre public et les sûretés sociales. Or, ajoutez-vous, pourquoi voudroit-il ainsi neutraliser les vrais Défenseurs de la Monarchie, s'il ne se proposoit pas, ou d'en changer la forme, ou d'en démembrer quelque partie ? Il sait que les fils de France ne pourroient consentir ni à des innovations dans les bases de notre ancienne constitution, ni à la cession d'aucune province du Royaume ; et en les écartant, il croit détourner le seul obstacle, ou du moins l'obstacle le plus fort qui puisse traverser ses desseins.

Ce ne sont là, Monsieur, que d'injurieux soupçons qui blessent à la fois la justice, la sagesse et l'honneur de Sa Majesté Impériale : je vais les détruire : nul bon Français ne doit tolérer que l'on calomnie un Prince qui, le premier, a excité le concours des Puissances à qui la France devra son salut.

Que le baron de B.... travaille, sans trop savoir ce qu'il veut, à des conciliations impraticables ; qu'il ait en vue, comme on le prétend, d'établir deux chambres qui formeront un corps législatif toujours subsis-

tant; qu'il se consume en vains efforts pour assurer la réussite de ce projet ou de tout autre parti mitoyen dont il n'apperçoit pas les dangers; qu'il s'y attache avec une obstination dont les bons citoyens gémissent; qu'il sacrifie à ses vues personnelles le salut de l'Etat, la gloire de son Roi et le bonheur de sa Patrie, il ne faut pas s'en étonner: c'est la conduite d'un homme qui, avec plus de vanité que de lumières, a la manie de jouer le premier rôle, de fixer sur lui tous les regards, de ne souffrir aucun coopérateur. Mais que font à Sa Majesté Impériale les folles prétentions, les petites intrigues, les rêveries politiques du pauvre Baron? Est-ce lui qui dirige le cabinet de Vienne? Est-ce lui qui dispose des trésors et des armées de la Maison d'Autriche?

Sans doute il est de la magnanimité des Souverains de rétablir l'ordre public dans un malheureux Etat que l'anarchie dévore; il est de leur devoir de secourir un Roi juste et bienfaisant que des sujets rebelles ont avili, dégradé, renversé du trône et jeté dans les fers; il est de leur gloire d'effacer des outrages qui, imprimés sur sa tête, réjaillissent sur la leur; il est de leur intérêt d'arrêter le cours d'un torrent destructeur qui bientôt entraîneroit leurs Empires dans l'abyme de maux où la France est plongée. Mais ils n'ont pas le pouvoir d'établir un nouveau

gouvernement dans une Monarchie indépendante. Quand ils viennent rendre au Roi, l'autorité légitime que l'ancienne constitution lui accordoit, mais que de vils factieux lui ont ravie, le droit naturel et le droit des gens apposent leur sceau à cette conduite aussi juste qu'elle est généreuse. Mais s'ils alloient jusqu'à vouloir légitimer ou introduire des inovations contraires aux anciennes lois de son Empire, aux mœurs et au génie de ses sujets, ils exerceroient sur lui une tyrannie non moins injuste que celles dont ils l'auroient délivré ; ils prépareroient à la France des malheurs non moins funestes que ceux qui l'accablent : et détruisant eux-mêmes par leurs dernières opérations, le fruit de leurs premiers travaux, au lieu de guérir le mal, ils ne feroient qu'en changer la nature. A Dieu ne plaise que j'attribue à l'Empereur une volonté aussi inconciliable avec les sentimens dont il est animé !

Eh ! quels motifs pourroient l'engager à transporter en France le simulacre de la constitution Anglaise ? A quel propos voudroit il que la noblesse des provinces fût sacrifiée à quelques intrigans de la Cour ? Que l'ordre du Clergé fût anéanti, et ses membres confondus sous la dépendance des Pairs et des Communes ? que le Roi fût réduit ou à perdre jusqu'à la prérogative qui lui seroit réservée, ou à ne la conserver que par la

corruption continuelle des deux chambres ? Enfin, que la révolution qui vient de mettre la France sur le penchant de sa ruine, fût remplacée par une autre révolution encore plus pernicieuse ? Qu'auroit-il à répondre à ses propres sujets, lorsqu'ils lui tiendroient ce discours ?

« Vous avez changé le gouvernement d'une autre Nation, parce que vous avez cru sans doute faire son avantage : nous vous demandons pour nous-mêmes le bien que vous avez voulu procurer à des étrangers ». Léopold est trop judicieux pour donner un exemple dont on ne manqueroit pas de se prévaloir contre lui.

Son véritable intérêt, c'est de rétablir le gouvernement de la France, afin de conserver intact le gouvernement de l'Empire; c'est d'éteindre cette fureur des nouveautés qui, franchissant toutes barrières, iroit bientôt bouleverser ses propres Etats ; c'est de prémunir tous les peuples autant que tous les Souverains contre les malheurs que les révolutions traînent à leur suite : car, la situation déplorable de la France, est une grande preuve que ce fléau frappe également les sujets et les Rois.

D'ailleurs, Monsieur, considérez que l'objet de l'union contractée entre les Puissances du nord et celle du midi, que le vœu formel des traités récens, qui lient l'Empire

à la Prusse, la Russie à la Suède, etc. *C'est la garantie de leurs gouvernemens respectifs.* Et quand les Souveains s'unissent pour mettre à l'abri du danger des innovations, le gouvernement de leurs Etats, est-il possible de croire que, par la plus choquante inconséquence, ils ayent le projet de donner une nouvelle forme au gouvernement d'un Etat voisin ?

Ceux-là supposent donc à l'Empereur une politique bien injuste, bien aveugle, qui voyent en lui le protecteur de la secte *des monarchistes* : de cette secte hypocrite qui, sous le voile trompeur d'une modération affectée, cache une profonde haine contre les Rois ; qui n'affiche le desir de tempéramens, de conciliations impossibles à tous égards, que pour ruiner plus sûrement l'autorité royale, et s'emparer de ses débris ; qui plus dangereux que la horde forcénée *des républicains* et la troupe absurde *des constitutionnels*, attaque avec plus d'adresse et non moins de perversité, les pricipes conservateurs de la tranquillité publique ; qui doit enfin partager l'indignation des têtes couronnées, avec toutes les factions qui déchirent le sein de la France.

Vous ne pouvez donc penser, Monsieur, que Sa Majesté Impériale ait pris les armes pour créer en France un nouveau gouvernement, et substituer deux chambres per-

manentes aux trois ordres qui, de tout temps, ont formé la composition de nos Etats-Généraux. Vos conjectures ne sont pas plus raisonnables, lorsque vous présumez qu'elle a en vue de s'emparer de la Lorraine ou de l'Alsace.

Quoi ! Léopold s'annonce comme un libérateur sensible à nos infortunes ; et il ne seroit qu'un conquérant avide d'en profiter ! il appelle tous les Potentats au secours de la France ; et il ne penseroit qu'à la mutiler ! il paroît vouloir remplir l'honorable devoir de défendre un allié audacieusement assailli par des rebelles, de venger une sœur indignement outragée par ses sujets : et il n'auroit d'autre but que de s'enrichir lui-même de leurs dépouilles ! Tout sentiment d'humanité seroit donc éteint dans son ame. Les lois de l'honneur ne seroient donc plus ses guides. Le soin de sa gloire auroit donc cessé de lui être cher. Il seroit donc fatigué de la réputation de justice, de magnanimité, de désintéressement qu'il s'est acquise dans l'Europe. Il voudroit donc que l'on ne pût croire désormais à la vertu des Rois, et ne craindroit pas de justifier ainsi les odieuses imputations qu'une audace effrénée se permet aujourd'hui de lancer contre toutes les couronnes... De tels blasphêmes font horreur ; et quand on prête à Sa Majesté Impériale des vues si indignes d'elle, on ne sait pas

combien sa grande ame a droit de s'en offenser.

En vain supposez-vous que pour leur donner une couleur favorable, l'Empereur allégueroit que le traité de Westphalie a été violé. Il l'a été sans doute : mais cette infraction inexcusable est l'ouvrage de l'Assemblée usurpatrice, qui a foulé aux pieds les règles les plus saintes du droit public et du droit des gens. La Nation française et son Roi n'en sont point coupables ; la partie saine de la Nation s'est soulevée avec force contre cette iniquité, qui crie vengeance. Le Roi, dont la main a été contrainte de l'approuver, n'a fait, par cette sanction forcée, que donner une nouvelle preuve de son esclavage ; il n'eût point été injuste, s'il eût été libre. Et faut-il venger sur la France le crime des scélérats qui l'ont dévastée ? faut-il faire retomber sur la tête du Roi, la peine due aux factieux qui ne respectent pas plus les droits des souverains étrangers, que ceux de leur souverain légitime ?

Non, je ne saurois croire que des projets de conquête soient entrés dans l'esprit de l'Empereur. Voulût-on néanmoins supposer, contre toute vraisemblance, qu'il en eût formés ; je ne croirois pas encore qu'il lui fût possible d'en consommer l'exécution.

Les puissances qui, du nord et du midi, nous apportent des secours désintéressés,

n'ont d'autre motif que de replacer Louis XVI sur le trône de ses aïeux, que de préserver le peuple Français de ses propres fureurs, que d'éteindre un volcan, dont les éruptions s'étendroient sur toutes les souverainetés. Elles auront fait assez pour leur gloire, en vengeant la majesté des Rois; assez pour leur intérêt, en assurant la tranquillité des Empires; assez pour le bonheur des peuples, en leur apprenant à se défier des charlatans qui les trompent, des novateurs qui les égarent, des factieux qui les soulèvent. Elles ne souffriroient pas que des motifs si purs, que des sentimens si nobles, qu'une cause si belle fussent souillés par une politique ambitieuse; et celui qui, abusant de l'état désastreux de la France, tenteroit de lui enlever ses provinces, verroit bientôt se tourner contre lui-même toutes les forces réunies pour la secourir.

Je suis étonné, Monsieur, que vous cherchiez un fondement à votre opinion dans l'opinion publique. Prenez-vous donc pour le témoignage de l'opinion publique des bruits insidieux que les ennemis de la patrie sèment de toutes parts avec une affectation criminelle? ne craignez-vous pas qu'en leur donnant quelque poids, vous ne deveniez vous-même le complice des imposteurs qui les font répandre, afin de décréditer les armes de l'Empereur, d'affoiblir l'impres-

sion salutaire qu'elles doivent produire, et peut-être de le rebuter lui-même, en le calomniant? ne devez-vous pas vous tenir en garde contre ces hommes suspects qui, cherchant à détruire la confiance des bons citoyens dans la force de son appui, inspirent des allarmes sur la droiture de ses intentions? voulez-vous être l'instrument, ou du moins la dupe, de cette société de brigands qui entretient des émissaires dans toutes les contrées de l'Europe, pour propager sa doctrine séditieuse, corrompre tous les peuples, et allumer de tout côté le feu de la rebellion?

Jusqu'à présent, Monsieur, j'ai combattu votre systême dans ses conséquences : il me reste à l'examiner dans son principe; et de tous les sujets que j'ai à traiter, c'est ici, je crois, le plus important, le plus digne d'attention.

Pourquoi, dites-vous, l'Empereur a-t-il ordonné de dissiper, de désarmer toutes les compagnies des Gentilshommes qui se pressoient autour des Princes, tous les corps militaires qui s'étoient rangés sous leurs drapeaux? Pourquoi semble-t-il les dépouiller de toutes leurs forces, et les réduire à une inertie aussi nuisible à leurs intérêts qu'à leur gloire? Pourquoi ne s'empresse-t-il pas au contraire de conserver avec soin, de fortifier même et d'accroître ce ralliement de

chevalerie française, cet élément, ce noyau d'armée nationale qui doit être regardé comme le premier principe et l'instrument le plus efficace de la contre-révolution ?

J'avoue qus cette énigme est embarrassante, sans désespérer toutefois d'en donner l'explication. Aussi étranger que vous au cabinet de Vienne, je n'ai, il est vrai, que des conjectures à vous proposer : mais ces conjectures, fondées sur la droite raison, me fourniront assez de lumières, soit pour découvrir les motifs de la conduite que l'Empereur a tenue jusqu'à présent, soit pour prévoir, avec certitude, celle qu'il tiendra dans la suite.

Les princes avoient permis (et devoient-ils l'empêcher) que les militaires qui ne pouvoient plus rester dans le Royaume sans violer leur serment ou sans exposer leurs jours, vinssent partager leur asyle. Ils avoient accueilli, avec un juste empressement, ces braves gardes du corps, victimes respectables de leur fidélité. Ils avoient autorisé ces compagnies de noblesse, ces corps de bourgeoisie, formés par le zèle et armés par le plus saint des devoirs. Ils faisoient enfin des préparatifs, pour se tenir prêts à voler au secours de leur Roi, à recouvrer pour lui les droits du trône, à délivrer la France du fléau de l'anarchie, à y rétablir le respect des propriétés et la sureté des personnes,

à soustraire enfin les premiers ordres de l'Etat au joug de la tyrannie populaire.

Des rassemblemens faits dans cette vue, ne pouvoient sans doute qu'être approuvés, protégés, admirés même par un souverain aussi sensible que Léopold, à tout ce qui a l'honneur pour mobile, et la justice pour objet. Mais ces mêmes principes de justice et d'honneur exigeoient de lui qu'il écartât, qu'il fît disparoître tout ce qui pouvoit servir de prétexte à des reproches de provocations hostiles, à des invasions sur les états de l'Empire dont il est le Chef, à une déclaration de guerre dont il étoit important que les suites ne pussent être attribuées qu'à l'aveugle rage des séditieux usurpateurs du gouvernement Français, s'ils osoient effectuer leurs insolentes menaces, lors même qu'on n'y laisseroit aucune espèce de fondement.

Peut-être aussi a-t-il voulu calmer les inquiétudes qui commençoient à se manifester parmi les habitans des Electorats de Trèves et de Mayence, dont les frontières n'étoient pas garanties contre une attaque inopinée. Peut-être s'est-il flatté trop longtemps que les Français égarés, se lassant de leurs désordres, reviendroient d'eux-mêmes à la raison, et que tous les torts pourroient se réparer sans que la paix fût rompue. Peut-être a-t-il cru devoir prendre soin que

si

si la guerre éclatoit, malgré ses précautions pour la prévenir, il ne fût pas possible d'imputer ni à sa Majesté Impériale, ni aux Princes, frères du Roi, les maux qui en sont inséparables. On ne doit pas trouver étrange qu'il ait employé les moyens les plus capables de dissiper tous les sujets d'effroi, de détruire tous les prétextes d'imputation, de détourner le fléau de la guerre aussi long-temps qu'il n'auroit pas perdu l'espérance de conserver la paix, enfin, de manifester à tous les yeux la justice éclatante de sa cause, s'il se trouvoit réduit à prendre les armes.

Mais sa conduite déterminée par les circonstances, doit changer avec elles; telle a été l'audace de nos fanatiques législateurs, qu'il n'a plus de ménagemens à garder envers eux. Tel a été l'excès de leur délire, qu'ils l'ont contraint de recourir à la force, pour arrêter le cours de leurs iniquités. Ainsi sa prudence va lui prescrire d'autres mesures; et si par de justes égards, il a paru désarmer les Français qui se sont réfugiés dans ses Etats, ou dans les États de l'Empire, le temps n'est pas loin où, par des considérations plus justes encore, il ne s'occupera plus qu'à protéger leurs armes et à seconder leurs efforts.

Peut-on concevoir, peut-on même imaginer que des Princes qui ont pris tant de soins, qui se sont donné tant de peines pour

intéresser l'Univers au sort de leur malheureux frère, fussent exclus de prendre part à l'entreprise qui aura pour but de terminer ses infortunes ? Est-il possible qu'on paralyse encore leurs bras, qu'on anéantisse encore leurs moyens, lorsque le temps sera venu de lui porter les secours qu'ils lui ont préparés par sentiment autant que par devoir? Défenseurs naturels du trône héréditaire dans leur maison, ils ne seroient pas les premiers à chasser les ravisseurs qui s'y sont assis! Chefs de la Noblesse Française, ils ne concourroient pas à lui rendre son antique existence et ses droits légitimes! Unique espoir des sujets fidèles, ils n'iroient pas les rallier, les soutenir, exciter leur courage! Armés enfin pour réprimer la rebellion, mais non pas pour répandre inutilement le sang de leurs concitoyens, on ne les verroit pas rappeler à eux ce peuple égaré, qu'on ne peut sauver qu'en le soumettant, mais qu'on ne peut soumettre sans lui montrer son salut dans la soumission.

Et pense-t-on que le petit-fils du héros immortel qui sauva la France à Lens et à Rocroi, laissera échapper de ses vaillantes mains le fruit de tant de périls qu'il a déjà bravés, de tant de travaux qu'il a déjà soutenus, pour la sauver à son tour? Pense-t-on qu'à l'instant où le signal de la gloire sera donné, l'on puisse enchaîner la valeur et captiver

le zèle des Chevaliers Français ? Cette Noblesse d'élite qui a tout sacrifié pour servir sa religion et son Roi, souffriroit-elle l'injure de contempler, à une grande distance et dans une honteuse inaction, les combats qui se livreroient pour leur rétablissement ? Elle a pu abandonner son repos, sa fortune, tout ce qu'elle avoit de plus cher, pour ne suivre que les lois de l'honneur. Mais il n'est pas en son pouvoir de renoncer encore à l'honneur même : ce seroit renoncer à son existence.

Ne croyez pas, Monsieur, que l'Empereur ignore combien il est important que les Puissances coalisées, écartant toute apparence d'une guerre étrangère, ne se réservent que le glorieux emploi d'accorder une protection efficace, un invincible appui à la partie saine de la nation, contre la partie gangrenée.

Ce n'est pas assez, en effet, que la guerre qui va s'ouvrir soit légitime dans son principe, il faut encore qu'on ne puisse pas douter qu'elle sera légitime dans sa fin. Il faut convaincre la France que les bataillons dont ses frontières vont être couvertes, marchent sous l'étendard de la justice, pour rétablir le régne des lois. Il faut convaincre l'Univers que les Souverains dont elles suivent les ordres, dépouillés de toute vue personnelle, bornent leur ambition à faire

le bien public. Toutes les fois que l'on veut étouffer les dissentions intestines qui tourmentent un Etat, c'est de l'opinion que l'on doit sur-tout emprunter des armes ; c'est elle qui exerçant, dans les troubles civils, un empire absolu, assure le triomphe au parti qu'elle favorise.

Que l'on fasse donc paroître en avant des légions combinées, et ces deux Princes qui ont reçu, avec le sang d'Henri IV, la bonté de son cœur et la loyauté de son caractère ; et ces Condé, dignes héritiers d'un nom si cher à la France ; et cette vaillante Noblesse dévouée par état à la gloire de la monarchie ; et cette Bourgeoisie fidelle qui ne peut être animée que par le desir du bien commun ; tous ces Français enfin que leur fortune intéresse d'une manière plus pressante au maintien du bon ordre, et que tout engage à se déclarer amis zélés du peuple, autant que bons serviteurs du Roi. Par cette conduite prudente et sage les Puissances tutélaires qui se sont unies pour nous secourir, dissiperont tous les nuages qui pourroient obscurcir la droiture de leurs intentions. Elles apprendront à la France que leurs armées, simplement auxiliaires d'une armée nationale, dont les desseins ne peuvent pas être funestes, viennent rendre aux autels leur ancien culte, et à la royauté ses légitimes attributs ; remettre les vrais Pasteurs

dans leurs fonctions et tous les Citoyens dans leurs propriétés ; substituer l'ordre à l'anarchie et la liberté à la licence ; ramener enfin parmi les Français la paix et le bonheur qu'une fatale révolution a bannis de leur patrie.

Oh ! que de biens naîtroient en foule de cette salutaire persuasion ! je vois la plus grande partie de l'armée, qui est encore sensible à l'honneur, accourir à la voix de ses anciens chefs, et les militaires que l'esprit de révolte a gagnés, revenus de leurs erreurs, honteux de leurs fautes, entraînés par l'exemple de leurs camarades, se ranger avec eux sous les bannières du Roi portées par des Bourbons. Je vois les Citoyens, les uns toujours inébranlables dans leurs sentimens de religion et de fidélité, se hâter de se réunir aux restaurateurs de l'autel et du trône ; les autres, encore incertains et flottans, quitter leurs irrésolutions pour grossir le parti dont la justice n'est plus douteuse : ceux-ci qui sont restés fidèles dans l'ame, mais que la crainte tient abattus, sentir leur courage, se ranimer, et devenir fidèles avec éclat ; ceux-là que l'erreur a séduits, mais qui gémissent néanmoins sous le poids des calamités publiques, ouvrir les yeux sur leurs égaremens, et tendre les bras à leurs libérateurs. Je vois les chefs de la révolte dénoncés, menacés, poursuivis

de toutes parts, cacher dans des retraites obscures, ou emporter dans des contrées lointaines, les mépris dont ils sont couverts; les remords qui les rongent, les millions qu'ils ont volés; et leur parti consterné, dépourvu de toutes ressources, sans force et sans appui, se dissiper comme la poussière. Je vois enfin l'étendard royal arboré au même instant dans toutes les parties de l'Empire, le Roi recouvrer son autorité sans efforts, l'ordre public se rétablir de lui-même, la discorde et le fanatisme éteindre leurs flambeaux, le sang des Français ne couler que sous le glaive des lois, en un mot, la France sauvée.

Mais si l'objet de la guerre étoit dénaturé par l'exclusion des Princes et de la Noblesse, ou même par la médiocrité de l'influence qu'on leur accorderoit; si les armées qui pénétreront en France, perdant tout caractère d'armées auxiliaires paroissoient des ennemis confédérés plutôt que des Puissances secourables, quelle différence ce changement opéré dans la cause, ne produiroit-il pas dans les effets?

En premier lieu, une guerre qui doit se finir promptement et sans danger, deviendroit opiniâtre et meurtrière. En second lieu, elle seroit incapable de remplir l'objet pour lequel elle est entreprise: ces deux réflexions méritent d'être développées.

Je sais, Monsieur, que nos révoltés ne ressemblent guères aux anciens Romains ; que leurs orateurs, quand ils parlent *des Thermopiles*, ne font que de ridicules et vaines déclamations ; que l'amour d'une liberté qui n'a encore produit que des crimes et la misère, n'est pas une source féconde en héros ; que le peuple ne deviendra point prodigue de son sang pour l'honneur d'une égalité chimérique dont chaque jour lui fait appercevoir l'illusion, et dont les dogmes imposteurs ne peuvent ni lui donner du pain, ni lui fournir des ressources ; que les désordres affreux qui ravagent la France de l'une à l'autre extrémité, n'inspireront pas aux Français un zèle invincible pour les progrès de la révolution qui en est le principe et la cause ; que ces cris tant répétés : *Vivre libre ou mourir : la constitution ou la mort*, ne sont que de misérables élans d'un fanatisme éphémère, ou de vaines jactances d'une poltronerie déguisée. Je sais, enfin, qu'un absurde fatras de visions politiques, que des scélérats, des insensés et des sots honorent du titre de *constitution*, n'a pour soutien qu'une milice indisciplinée, mal conduite, aussi neuve à la profession des armes, qu'accoutumée au métier du brigandage (1), et

(1) Je n'ignore pas que la garde nationale renferme aussi de braves et d'honnêtes Citoyens, à qui

que les valeureux soldats, les troupes aguerries de l'Autriche et de la Prusse, de la Russie et de la Suède, de l'Espagne et de la Savoie terrasseront au premier choc, ou plutôt dissiperont d'un clin-d'œil toute cette populace.

Mais seroit-il également facile de dompter une grande et belliqueuse nation, qui s'armeroit de tout son courage, qui emploieroit toute son énergie, si on ne lui présentoit que des sujets d'alarmes et nuls motifs de confiance ; si elle n'envisageoit de tous côtés que des attaques à craindre sans secours à espérer ; si on lui persuadoit enfin que des armées étrangères vont l'envahir, et qu'au lieu d'avoir à défendre les criminels auteurs des maux qui l'accablent, c'est pour ses propres foyers qu'elle doit combattre ?

Telle seroit, on doit du moins l'appréhender, telle seroit en France la disposition des esprits, dans le cas où les troupes confédérées se présentant sur les frontières sans être conduites par les vrais défenseurs des droits du trône et des intérêts de la patrie, n'auroient aucuns garans de la sagesse de leurs desseins, et n'annonceroient au contraire que des projets pernicieux. Alors les

---

l'on rendra, dans le temps, la justice qui leur est due. Mais ceux-là ne combattront pas pour les impies contre leur Dieu, pour les rebelles contre leur Roi.

partisans de la constitution la feroient perdre de vue, en fixant tous les regards sur les prétendus dangers qui menaceroient l'Etat. *Les Républicains et les Monarchistes* trouveroient dans l'éloignement des seuls ennemis qu'ils redoutent, un moyen assuré pour travestir en un zèle patriotique, ou leurs séditieuses fureurs, ou leurs perfides menées. Les *Royalistes* fidèles qui n'appercevroient point les chefs qu'ils attendent, ni les drapeaux sous lesquels ils doivent se ranger, agités par des soupçons involontaires, seroient plus sensibles à la crainte de voir le gouvernement changé ou les Provinces conquises, qu'à la promesse d'un secours qu'ils suspecteroient malgré eux. Les gentilshommes restés dans le Royaume, s'irriteroient de l'insulte faite à ceux qui en sont sortis : et qui sait jusqu'où pourroit aller leur indignation ? Le peuple qui doit être bien convaincu que les premiers ordres de l'Etat suivroient, à son égard, le sentiment de leur générosité, quand même ils n'écouteroient pas la voix de leur intérêt ; le peuple abandonné des seuls protecteurs qui puissent le défendre, privé des seules lumières qui puissent l'éclairer, livré aux perfides insinuations des démagogues qui le flattent pour le tromper, et aux fureurs des factieux qui le poussent à sa perte dans l'espoir de trouver leur salut au sein du désordre, le peuple

se regarderoit comme une victime dévouée à la vengeance, et ne prendroit conseil que de son désespoir. Les Français enfin, voyant tout contr'eux, et rien pour eux, dans les armées nombreuses dont ils seroient entourés, seroient forcés de n'avoir qu'une opinion sur le but d'une attaque qu'ils croiroient dirigée contre la France entière, plutôt que contre la France rebelle ; un intérêt commun leur feroit oublier les causes qui les divisent, et prenant, cette fois, une ame vraiment Romaine, ils se réuniroient tout-à-coup pour conjurer l'orage qui, à leurs regards trompés, sembleroit fondre sur la patrie.

Ainsi, les Puissances alliées, si elles agissoient elles seules, et vouloient tout faire par elles-mêmes, auroient à lutter contre la masse formidable de la Nation Française. Je suppose néanmoins qu'elles triomphassent aisément d'une vaine résistance, ou qu'elles renversassent avec effort les plus puissans obstacles : en seroit-ce assez pour parvenir au but qu'elles se proposent ? Non, assurément.

Des millions d'hommes périroient ; des forteresses seroient renversées et des villes mises en cendres ; des armées victorieuses traverseroient le Royaume, en multipliant de toutes parts leurs sanglans trophées, qu'il n'en résulteroit pas que l'esprit de rebellion fût éteint, que le fanatisme contagieux de

l'indépendance fût détruit, que les principes de l'ordre social fussent remis en vigueur. Tout paroîtroit tranquille, tandis que le feu de la discorde couveroit sous la cendre. L'hydre de la révolte que les troupes fouleroient en passant, se reproduiroit sur leurs pas ; le torrent de l'opinion qui seroit contenu par leurs armes, se déborderoit de nouveau, lorsque cette digue seroit enlevée ; la troupe des rebelles qui se dissiperoit à leur approche, se reformeroit à l'instant où elles auroient disparu : tels on voit les animaux féroces rentrer, durant l'orage, dans leurs antres profonds, pour en sortir plus furieux lorsque la tempête est calmée.

Sans contredit, si des barrières s'opposent à la marche des troupes qui iront pacifier la France, il faudra les rompre. Mais il ne s'agit pas de combattre les Français sans les éclairer, de remporter des victoires sans ramener l'opinion, de terrasser les rebelles sans les soumettre. C'est dans les esprits que la révolution s'est faite : c'est dans les esprits que la contre-révolution doit s'opérer ; et s'il est besoin de développer de grandes forces, c'est bien plus pour préparer les voies à une conviction durable, que pour inspirer une terreur passagère. La violence et la crainte ferment les accès au retour de la raison ; il faut employer le secours des armes pour les lui ouvrir. Il faut que les au-

dacieux tremblent, il faut que les foibles soient appuyés, afin que les uns et les autres rentrent également dans le devoir. Il faut montrer à tous que leur persévérance dans la révolte seroit sévèrement punie, mais qu'on veut leur propre avantage, en les forçant à la soumission.

On se flatteroit inutilement de produire ces salutaires effets, si les Princes, entourés d'une armée de citoyens, ne formoient pas l'avant-garde des troupes destinées à les soutenir. Eux seuls peuvent opposer l'opinion à l'opinion, confondre l'erreur par la pureté de leurs principes; apprendre aux Français à détester une révolution qui a causé tous leurs malheurs; persuader enfin et combattre tout à-la-fois. Eux seuls peuvent réveiller dans l'armée le sentiment de l'honneur, et dans le peuple, l'amour du devoir; confirmer dans la bonne voie ceux qui ne l'ont pas quittée, et y rappeler ceux qui en sont sortis; distinguer les hommes sages qui ne sont armés que pour faire le bien, des hommes pervers qu'il faut mettre dans l'impuissance de faire le mal. Eux seuls peuvent démasquer les intrigues, et rendre vains les efforts de toutes les factions; rassurer les bons citoyens et détruire tout l'espoir des méchans; mettre en action les précieuses ressources de l'intérieur, prévenir, ou du moins tempérer les horreurs de la guerre, et por-

tant enfin la contre-révolution dans les esprits et dans les cœurs, faire tomber tous les Français aux pieds de leur Roi.

Selon vous, Monsieur, l'Empereur appréhende qu'une noblesse, aigrie par la persécution, ne soit armée par la haine, et ne donne point de bornes à la passion de se venger.... De se venger ! et de qui ? du Peuple ? il est plus malheureux que coupable. Des chefs qui l'ont entraîné ? c'est à la justice à les punir.

Eh, quoi ! des Français que tant de motifs intéressent à la prospérité de leur Patrie, porteroient le fer et la flamme dans son sein ! les possesseurs des principales terres du Royaume dévasteroient les habitations dont elles sont peuplées ! les plus riches propriétaires priveroient leurs champs des bras qui les cultivent ! Ils consommeroient leur ruine pour le barbare plaisir de se venger ! Des considérations si puissantes les portent à ménager le sang du Peuple, qu'on doit moins redouter leur ardeur à le répandre, que se fier à leur zèle pour le conserver.

Oh ! qu'ils sont dans des dispositions bien différentes de celles qu'on affecte de leur supposer ! ils voudroient sans doute que le Royaume fût purgé des brigands qui l'infestent. Ils voudroient que des supplices égaux, s'il se peut, au forfait, fussent réservés aux

scélérats qui ont allumé le feu de la sédition, et porté une main parricide sur le trône des Rois. Mais l'objet le plus cher de leurs desirs, c'est d'éclairer le Peuple sur ses véritables intérêts; c'est de le tirer de l'abyme où ses aveugles conducteurs l'ont précipité; c'est de le ramener par la raison, plus encore que par la force, sous l'autorité bienfaisante de son légitime Souverain; c'est de concourir à l'extirpation des abus qui pesoient sur lui, et dont les cahiers de la Noblesse, elle-même, avoient demandé la réforme; c'est, en un mot, de voir exécuter, pour le bonheur de la Nation entière, les instructions sages qu'elle avoit données aux infidèles mandataires, qui l'ont perdue... Ignore-t-on, que les Princes abjurant hautement tout esprit de vengeance, ont promis de soumettre aux Lois leur trop juste ressentiment, et que la Noblesse a scellé par des acclamations unanimes cette résolution, dont leur loyauté est le gage?

J'arrive enfin au dernier article de votre lettre, et j'ai peine à modérer l'indignation qu'il m'inspire.

Comment, Monsieur, on pourroit persuader à l'Empereur, au Roi lui-même, qu'il est dangereux de laisser les Princes prendre trop de part à l'affection du peuple, trop d'empire sur l'esprit de la Noblesse, trop

de crédit à la Cour, trop de droits à la reconnoissance du Monarque ; que s'ils rétablissoient le gouvernement, peut-être voudroient-ils s'en emparer ; que s'ils relevoient le trône, peut-être voudroient-ils....

Périssent les scélérats capables de répandre ces abominables soupçons ! Périsse l'infernale cabale des *monarchistes*, dont le souffle empoisonné corrompt ce qu'il y a de plus pur ! Périssent les Ministres lâches ou pervers, qui trompent leur maître chaque jour, où chaque jour le trahissent ! Périssent tout les ennemis du Roi ! eux seuls peuvent décrier à ses yeux deux Princes qui ne vivent que pour finir ses tourmens. Eux seuls peuvent avoir l'audace de suspecter leur zèle et de calomnier leurs vertus. Quelle est donc la fatalité de leur destinée, s'ils ne peuvent remplir le plus sacré des devoirs, sans s'exposer aux inculpations les plus odieuses ?

Certes ! le judicieux Léopold ne donnera pas dans le piége que de basses intrigues lui ont tendu. Il repoussera les traits injurieux lancés contre les auguste chefs du parti fidèle à Dieu et au Roi. Quels doutes pourroit-il avoir sur leurs sentimens ? Dignes descendans du grand Henri, ils ont mis autant de franchise à lui ouvrir leur ame, que de chaleur à solliciter son assistance. Il

connoît la pureté des motifs qui les animent, et la sincérité du désintéressement dont ils font profession.

Et manqueroit-il encore à notre infortuné Monarque, le malheur de se laisser prévenir contre ses frères. Ses frères, que leur inviolable attachement à sa personne, que leur dévouement héroïque à ses intérêts rendent aussi dignes de sa confiance que de l'admiration de l'Univers ? Non, son esprit toujours juste, comme son cœur est toujours bon, ne leur fera pas le déchirant outrage de les soupçonner. Il sait que leur soumission est égale à leur tendresse ; qu'ils s'oublient eux-mêmes pour ne s'occuper que de lui ; qu'insensibles à leurs maux, ils ne souffrent que des siens. N'est-ce donc pas pour lui chercher des vengeurs, qu'ils se sont condamnés à l'exil ?

Oh ! mon Roi, qui méritez par vos vertus l'amour de tout les Peuples ; ô Reine aussi illustre par votre courage qu'intéressante par vos malheurs, infortunés Souverains que la séduction obséde, et que la trahison investit, défiez-vous de tous ceux qui osent vous inspirer de fausses préventions contre deux Princes fidèles, prêts à répandre jusqu'à la dernière goutte de leur sang, pour laver les outrages faits à la Majesté de votre trône. Ah ! si vous aviez vu la joie franche

franche et naïve dont ils furent transportés, lorsqu'on leur fit accroire que vos fers étoient rompus ; si vous eussiez entendu ce mot sublime, *Henri a conquis la France pour lui-même ; nous espérons la ramener à notre Roi*, vous sauriez que le jour où ils déposeront à vos pieds l'hommage de leur amour et de leur fidélité, sera le plus beau jour de leur vie . . .

Et vous à qui le ciel semble avoir remis les destins de la France, Puissances bienfaisantes qui vous armez pour la sauver, hâtez-vous. Venez vous couvrir d'une gloire immortelle, en vengeant tous les Rois, en donnant un grand exemple à tous les Peuples, en secourant un Royaume autrefois si florissant, aujourd'hui si misérable, et qui ne peut plus résister aux tempêtes dont il est battu Mais souvenez-vous qu'en vain vous aurez formé ces magnifiques projets, si vous ne donnez pas une action puissante aux deux Princes qui vous les ont inspirés.

Et comment oublier les égards qui sont dus à des Bourbons plus illustres encore par leurs vertus que par leur origine! comment leur enlever l'exercice des droits ou plutôt leur interdire l'accomplissement des devoirs inséparables de leur naissance ? comment faire endurer à des gentilshommes brûlans de zèle pour leur religion et d'amour pour leur Roi, l'infamie de les tenir

désarmés, tandis que l'on combattroit pour la cause de l'une et de l'autre ensemble ? comment se dissimuler que par la réunion de leurs forces, par leur influence sur l'opinion, par l'impression salutaire qu'ils feront sur tous les partis, les Princes et la Noblesse augmenteront les ressources, diminueront les obstacles, et rendront le succès de la contre-révolution infaillible, prompt et inaltérable ?

Mais, je m'apperçois, Monsieur, qu'entraîné par la chaleur du sentiment, j'oublie que c'est à vous que s'adresse ma réponse : je la finis en vous invitant à concevoir des espérances aussi justes, que vos doutes sont déraisonnables. Soyez certain en effet que l'Empereur pésera au poids de sa sagesse les considérations que je viens de vous présenter ; et comme vous le voyez se résoudre enfin, à mettre en mouvement des forces imposantes, pour secourir la France et son Roi, vous le verrez de même méprisant tous les systêmes des novateurs, rejettant avec indignation toute idée de conquête, choisissant les moyens les plus capables d'assurer le succès de ses opérations, borner ses travaux à rétablir la monarchie sur ses anciens fondemens, n'aspirer qu'à la gloire de replacer la couronne sur la tête d'un Roi, son beau-frère, et rendre aux fidèles dépositaires de l'honneur Français, le rôle qui

leur appartient dans la grande scène qui va s'ouvrir. La prudence et la justice de Sa Majesté Impériale autorisent mes prédictions : de tels garans ne sauroient tromper.

Je suis , etc.
